

COMITE MINISTERIEL DU 13 JUILLET 2018

Point 1 : la démarche de transformation ministérielle

Les pistes de transformation

1- MTES

1.1- Eau et biodiversité

- Evolution des opérateurs biodiversité et chasse
- Agences de l'eau: renforcement de la mutualisation entre agences et programme de simplification des aides et redevances
- Simplification de la loi sur l'eau : modification des régimes d'autorisation pour plus de déclarations, voire d'enregistrements que d'autorisations

1.2- Transports

- loi d'orientation des mobilités : nouvelles mobilités, animation des nouvelles compétences
- Réseau routier national : modèle économique et industriel, hypothèses de gouvernance
- Chantiers en cours en matière de simplifications : registre des transporteurs, de navigation fluviale et de contrôle des transports terrestres
- Transformation de l'administration maritime (16 chantiers : sauvetage et surveillance des activités et du trafic maritime, signalisation maritime, POLMAR, unités de contrôle hauturier et littoral, inspection des navires, protection sociale des marins, guichet unique marins, navires et armements, gestion de la plaisance, lycées professionnels maritimes, organisation de l'administration de la mer..)

1.3- Prévention des risques

- Programme de simplification dans le domaine des ICPE

1.4- - Énergie

- Programme de simplification des EnR

2- MCT

- Projet de création de l'agence nationale des territoires
- Planification, aménagement et ADS : repositionnement progressif de l'État au fur et à mesure que les EPCI les plus structurés développeront leur compétence

- Transfert définitif de la compétence sur les aides à la pierre aux collectivités délégataires qui le souhaitent au terme d'une première période de 6 ans
- Optimisation de l'organisation administrative associée à l'instruction des actes ADS et à la gestion de la fiscalité de l'urbanisme (interdépartementalisation, sur le modèle des DRFIP)
- Rapprochement DDCS et DDT sur l'hébergement et le logement, à titre expérimental dans les petits départements
- Chantiers de simplification et de dématérialisation en cours : dématérialisation des processus d'instruction des actes ADS et fiscalité de l'urbanisme, simplification des contrôles de l'État en matière d'accessibilité des ERP, simplification et dématérialisation des procédures d'instruction et de gestion des aides pour le logement, aides à la pierre du parc social et dossiers Anah, automatisation des Porter à connaissance de l'État réglementaires pour les documents d'urbanisme

3- Sujets transverses

- Organisation des fonctions supports
- Transformation numérique
- Simplification et qualité de service
- Amélioration de la robustesse de nos expertises (chantiers compétences « rares » et polarisation des compétences, expertise)
- organisation territoriale de l'Etat